

«Projet de loi « Engagement dans la vie locale et proximité de l'action publique » : Françoise GATEL nommée co-rapporteur»

18/07/2019

Le texte sera examiné dès la semaine du 7 octobre en 1ère lecture au Sénat.

« Le projet de loi reconnaît l'importance de l'engagement des élus et leur rôle essentiel. Il vise notamment à redéfinir un équilibre dans les relations entre les communes et leurs intercommunalités et à redonner une véritable capacité d'action et d'initiative aux élus, et ce, après une série de lois territoriales coercitives et uniformisantes, qui n'ont à l'évidence pas fait la preuve de leur efficacité.

Ces dispositions, qui reprennent de nombreuses propositions du Sénat, vont dans le bon sens et sont très attendues par les élus » indique **Françoise GATEL**.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)